

**CONSEIL COMMUNAL
COMMISSION DES FINANCES**

Rapport de la commission chargée d'examiner le préavis n° 2020/45

CREDITS-CADRES ANNUELS 2021

**Entretien constructif de la voirie et des ouvrages, adaptation des espaces publics,
renouvellement du marquage routier et des installations de régulation du trafic**

**Renouvellement et extension des réseaux de distribution d'eau potable et d'évacuation des
eaux**

Renouvellement et extension ordinaires des réseaux des Services industriels

Entretien constructif de surfaces extérieures d'établissements scolaires

Entretien de surfaces privées communales

La demande de la Municipalité pour les crédits-cadres d'investissement du patrimoine administratif pour l'exercice 2021, s'élève à un montant total de CHF 38'035'000. Il s'agit d'un montant en augmentation de CHF 5 millions par rapport à la moyenne des trois dernières années et conforme au plan des investissements.

La Municipalité présente cette demande groupée de crédits annuels afin de favoriser la coordination des projets entre plusieurs services. Ainsi faits, ces crédits permettent de planifier des interventions groupées, minimisant à la fois les coûts et l'impact sur l'espace public des interventions (par exemple : une seule fouille effectuée pour les différents réseaux). Il s'agit donc d'une manière de faire efficace et efficiente que notre Conseil valide chaque année.

Ces investissements permettent de maintenir la substance de l'infrastructure indispensable à la vie en ville (réseau d'eau, d'évacuation des eaux usées, d'électricité, de chauffage, multimédia, routes, espaces publics, etc.), garantissant ainsi la pérennité d'une haute qualité de vie urbaine à Lausanne. En ce qui concerne les SIL et le Service de l'eau, ils permettent également de maintenir l'âge moyen des investissements et la valeur du réseau.

Cet ensemble de crédits-cadres se divise en 5 demandes de crédit distinctes :

- **CHF 13,1 millions** pour l'entretien de la voirie et des espaces publics (des recettes d'investissement de l'ordre de CHF 0,7 millions sont attendues du Canton)
- **CHF 10,9 millions** pour l'entretien et l'extension du réseau d'eau et d'évacuation des eaux usées (un subside de 0,46 million viendra de l'ECA pour l'eau potable)
- **CHF 13,6 millions** pour l'extension des réseaux des SIL (des recettes de CHF 7.7 millions environ proviennent en contrepartie des bénéficiaires des raccordements du chauffage à distance, de l'électricité et du multimédia, ainsi que de l'imputation de la main d'œuvre interne et des intérêts intercalaires)
- **CHF 0,3 million** pour les surfaces extérieures des bâtiments scolaires
- **CHF 0,1 million** pour l'entretien des surfaces privées communales

Notons quelques spécificités des crédits-cadres pour 2021 :

- en ce qui concerne le crédit « voirie », un accent particulier est mis sur l'adaptation des infrastructures et de l'espace public à la mobilité douce (vélos et piétons).
- le vieillissement du réseau de chauffage à distance (CAD) continue d'être un point d'attention. La municipalité annonce d'ores et déjà la rédaction de préavis spécifiques pour 2020 et 2022 portant sur le renouvellement et l'extension du réseau de CAD – en plus des crédits-cadres annuels. A noter que les investissements dans le CAD sont amortis sur 10 ans – alors que pour les autres réseaux (gaz, eau et électricité) il s'agit plutôt de 30 ou 40 ans.
- Le remplacement des compteurs (eau, gaz, électricité,...) s'il n'apparaît plus dans les titres des crédits-cadres continue bel et bien de figurer dans les montants alloués. A noter toutefois qu'au plan des investissements, la Municipalité annonce un investissement très important (CHF 64.7 millions) pour le déploiement d'un système de mesure dit « intelligent » (smart metering) qui couvrirait plusieurs « fluides » à la fois.

Comparaison depuis 2014

La comparaison des crédits-cadre prévus en 2021 avec les sept exercices précédents donne les résultats suivants (chiffres en milliers de CHF) :

Services	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Routes et mobilité	5'765	5'625	5'755	8'465	7'530	6'726	10'117	13'142
Eau (évac. eaux claires et usées)	2'215	2'100	1'950	3'730	4'160	3'801	4'245	4'145
Eau (distribution)	6'265	5'845	5'955	6'515	6'235	6'638	5'870	6'770
Gaz et chauffage à distance	13'900	14'730	13'000	9'160	11'545	10'405	9'048	8'663
Electricité	6'005	3'150	3'150	3'150	3'150	3'150	2'216	3'915
Multimédia	2'300	2'300	490	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000
Logement et gérances	300	100	100	100	100	100	100	100
Ecoles primaires et secondaires	300	300	300	300	300	300	300	300

Nous constatons que les principaux investissements ont lieu au Service des routes et de la mobilité (+CHF 3 millions par rapport au budget 2020), aux SIL dans le domaine de l'électricité (+CHF 1.7 million) et au Service de l'eau (+CHF 0.9 million pour la distribution de l'eau potable).

Taux d'engagement des crédits décidés par le Conseil communal depuis 2016

Par rapport aux crédits votés, la situation du niveau de consommation des différents crédits ouverts, à la date de rédaction du préavis et y compris les éventuels crédits complémentaires accordés, est la suivante (en % des montants alloués):

Services	2016	2017	2018	2019	2020
Routes et mobilité	90	91	94	94	44
Evacuation eaux claires et usées	84	86	84	81	0
Eau - distribution	101	90	66	46	17
Gaz, CAD, électricité et multimédia	92	90	91	84	40
Logement et gérances	na	na	99	75	0
Ecoles primaires et secondaires	na	93	100	94	22

Ce tableau n'appelle pas particulièrement de commentaires, les justifications de dépenses non entièrement faites étant détaillées dans le préavis. Comme chaque année, le taux d'utilisation de l'année en cours est par principe bas – de nombreuses adjudications devant encore être faites au moment de la rédaction du préavis.

CONCLUSIONS DE LA COMMISSION DES FINANCES

Après examen et délibération, la Commission des finances, réunie le 5 novembre 2020, s'est prononcée sur les quatre conclusions du préavis 2020/45.

Le Président de la Commission propose de voter ces 4 conclusions en bloc. La commission les accepte par 13 oui (unanimité).

Lausanne, le 5 novembre 2020

Vincent Brayer
Rapporteur pour la Commission des finances